

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 133 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Christian AMIRATY - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET - Christophe MADROLLE - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Sylvie ANDRIEUX représentée par Jean-Pierre RAVOUX - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Lachraf TIMEZOUIKHT - Gérard BISMUTH représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Albert LAPEYRE - François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - France GAMERRE représentée par Eugène CASELLI - Bruno GILLES représenté par Martine VASSAL - Haouaria HADJ CHICK représentée par Joël DUTTO - Laurence JOUANDON représentée par Guy PONTOUS - Mourad KAHOUl représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Patrick MAGRO représenté par André MOLINO - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Renaud MUSELIER représenté par Laure-Agnès CARADEC - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Gerard PEPE représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Antoine LORENZI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM.

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 10 Juillet 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

FCT 002-332/13/CC

■ Approbation du Compte de Gestion de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole relatif à l'exercice 2012
DBP 13/9898/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Compte de gestion est, en application des dispositions de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, produit au Président de l'établissement public de coopération intercommunale avant le 1^{er} Juin qui suit la clôture de l'exercice, afin d'être présenté à l'Assemblée Délibérante qui arrête les comptes.

Le Compte de Gestion de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole présente pour l'année 2012, des résultats de fonctionnement et d'investissement identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif 2012 de la Communauté Urbaine.

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'en vertu des dispositions légales, le conseil de communauté doit disposer de l'état de situation de l'exercice clos (compte de gestion) dressé par le comptable de la Collectivité ;
- Qu'il convient d'approuver le Compte de Gestion 2012.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Les résultats de clôture de l'exercice 2012 du Compte de Gestion sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement	- 57 137 855,04 euros
Section de fonctionnement	103 353 633,60 euros
Solde	46 215 778,56 euros

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 10 Juillet 2013

BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

Section d'investissement	0,00 euros
Section de fonctionnement	0,00 euros
Solde	0,00 euros

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Section d'investissement	- 2 577 307,39 euros
Section de fonctionnement	2 577 307,39 euros
Solde	0,00 euros

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'investissement	- 10 357 941,82 euros
Section de fonctionnement	10 310 827,33 euros
Solde	- 47 114,49 euros

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section d'investissement	- 1 595 362,40 euros
Section de fonctionnement	12 483 799,89 euros
Solde	10 888 437,49 euros

BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE

Section d'investissement	0,00 euros
Section de fonctionnement	- 511 546,18 euros
Solde	- 511 546,18 euros

BUDGET ANNEXE DU MARCHE D'INTERET NATIONAL

Section d'investissement	204 887,16 euros
Section de fonctionnement	0,00 euros
Solde	204 887,16 euros

BUDGET ANNEXE CREMATORIUM ET ACTIVITES FUNERAIRES

Section d'investissement	- 1 475 877,84 euros
Section de fonctionnement	2 580 630,67 euros
Solde	1 104 752,83 euros

BUDGET ANNEXE OPERATIONS D'AMENAGEMENT

Section d'investissement	725 012,92 euros
Section de fonctionnement	- 644 525,46 euros
Solde	80 487,46 euros

Article 2 :

Les valeurs inactives (titres déposés par des tiers, timbres, tickets des régisseurs...), comptabilisées par le seul Receveur des Finances de la Communauté Urbaine, présentent en fin de gestion un solde arrêté au montant de 693 762,00 euros.

Article 3 :

Sont approuvés les résultats de clôture du Compte de Gestion de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole pour l'année 2012.

Article 4 :

Est approuvée la reprise des résultats de clôture du Compte de Gestion 2012 dans les documents budgétaires de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole pour l'année 2013.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Finances et Budget

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Jean-Pierre GIORGI

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI